

DESTINATAIRES : Parents des élèves

DATE : Le lundi 29 avril 2019

OBJET : Inondations printanières : réouverture de deux écoles

Chers parents,

La Commission scolaire au Cœur-des-Vallées (CSCV) annonce la réouverture de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, à Papineauville, et de l'école St-Cœur-de-Marie, à Ripon, à compter du mardi 30 avril. Donc, outre l'école Providence / J.-M.-Robert, à St-André-Avellin qui demeure fermée, toutes les écoles et tous les centres de la CSCV seront ouverts pour la journée du 30 avril.

Afin de permettre la réouverture de ces deux écoles, certains circuits d'autobus desservant le nord de la Petite-Nation seront redirigés vers la route 323 compte tenu de la fermeture du pont de St-André-Avellin. Des délais, autant le matin qu'au retour à la maison, sont donc à prévoir pour les circuits concernés.

Transport scolaire – école Sainte-Famille / aux Trois-Chemins

Tous les circuits d'autobus en direction de l'école Sainte-Famille / aux Trois-Chemins seront de nouveau fonctionnels dans la foulée de la réouverture de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau. Encore une fois, des délais supplémentaires sont à prévoir.

Chemins inondés

Le transport scolaire ne peut actuellement desservir certaines voies de circulation qui sont actuellement inondées. Des points d'embarquement alternatifs sont donc offerts, partout sur le territoire, pour les chemins qui sont impraticables :

- Chemin du Lac-Grosleau (Ripon) : Route 321 et Chemin du Lac-Grosleau;
- Chemin du Fer-à-Cheval et chemin du Quai (Gatineau, secteur Masson-Angers) : École St-Jean-de-Brébeuf ;
- Chemin River (L'Ange-Gardien) : École de la Montagne
- Chemin de la Rivière-Blanche (Mayo) : Église St. Malachy (3889, route 315, Mayo, J8L 3Z8).

Les parents doivent être présents lors de l'embarquement et du débarquement de l'enfant.

... 2

- 2 -

St-André-Avellin

L'école Providence / J.-M.-Robert, à St-André-Avellin, demeure fermée pour la journée du mardi 30 avril. Actuellement, la CSCV explore la possibilité, avec les autorités municipales, d'ouvrir l'école à compter du mercredi 1er mai prochain. La décision devrait être prise au cours de la journée du 30 avril. Dès que ce sera fait, les membres du personnel et les parents d'élèves en seront informés.

La situation évoluant rapidement, nous vous invitons tout de même à demeurer à l'affût de nos plateformes web (site web et compte Facebook) advenant que les circonstances changent au cours des prochains jours.